



Lycée professionnel privé Les Portes  
de Chartreuse  
387, Avenue de Stalingrad – 38340 VOREPPE  
Tél : 04.76. 50.25.73  
Mail : [contact@portesdechartreuse.org](mailto:contact@portesdechartreuse.org)

### Rentrée 2026 Mémo important

Chers parents,

Vous avez fait le choix d'inscrire votre enfant au lycée des Portes de Chartreuse pour la rentrée prochaine. Nous vous remercions de votre confiance et mettons tout en œuvre pour contribuer à l'épanouissement de votre enfant et le faire grandir dans sa formation professionnelle.

Avant de retrouver vos enfants vous trouverez ci-dessous de nombreuses informations à prendre en compte afin de faciliter la rentrée scolaire de votre enfant :

Mardi 1 <sup>er</sup> septembre 2026	Mercredi 2 septembre 2026
<p><b>Les élèves doivent être présents dans l'établissement 15 minutes avant l'heure ci-dessous</b></p> <p>8h00 : Ouverture du lycée et accueil de tous les nouveaux internes par le parking de l'Arcade jusqu'à 9h</p> <p>9h30 : Rentrée des 3èmes Prépa-métiers</p> <p>10h00 : Rentrée des 1<sup>ères</sup> années de CAP</p> <p>10h30 : Rentrée des 2ndes Bac Professionnel</p> <p>13h30 : Début des entretiens individuels pour les nouveaux élèves. L'horaire de fin de journée n'est pas connu à ce jour.</p> <p>17h30 : Soirée réservée pour les nouveaux internes</p> <p><b>Pour les nouveaux internes partiels : pas de rentrée anticipée à l'internat. Ils seront accueillis à l'internat à l'occasion de leur 1<sup>ère</sup> nuit avant le TP matinal.</b></p>	<p><b>Les élèves doivent être présents dans l'établissement 15 minutes avant l'heure ci-dessous</b></p> <p>8h00-8h30 : Accueil des « anciens » internes</p> <p>8h45 : Rentrée des Terminales CAP et CAP 1 an accueillies par leur professeur principal</p> <p>9h00 : Rentrée des 1<sup>ère</sup> Bac Pro accueillies par leur professeur principal</p> <p>9h30 : Rentrée des Terminales Bac Pro accueillies par leur professeur principal</p> <p>13h30 : Cours normaux selon l'emploi du temps, pour toutes les classes</p>

Les Travaux pratiques de la section boulangerie-pâtisserie débuteront à partir du jeudi 3 septembre 2026  
Les anciens internes partiels scolarisés en 25/26 pourront investir leur chambre la veille de leur premier TP (selon emplois du temps distribués lors de la rentrée)

#### Dates de réunions de rentrée Parents/ Professeur principal:

Vendredi 4 septembre : 18h pour les Terminales BAC Pro Hôtellerie  
Vendredi 11 septembre : 18h pour les 3<sup>ème</sup> PM, les 2<sup>ndes</sup> Bac Pro et 1<sup>ère</sup> année de CAP  
Vendredi 18 septembre: 18h pour les 1<sup>ères</sup> et Terminales Bac Pro, Terminales CAP

#### Sorties EPS 2026-2027 :

- 1<sup>ères</sup> années de CAP      7/9 : randonnée      10/9 : canoé
- 2ndes BAC Pro      8/9 ou 11/9 : randonnée et activités sportives diverses

#### **1. La Communication**

L'application Ecole directe est l'outil principal de communication entre l'établissement, les responsables légaux et les élèves, elle doit être consultée quotidiennement.

Les codes pour ECOLE DIRECTE sont communiqués aux responsables légaux au moment de l'inscription de leur enfant et dès les 1ers jours de la rentrée aux élèves par l'intermédiaire du professeur principal.

Les codes sont valables durant toute la scolarité de l'élève aux Portes de chartreuse.

Une note d'explication plus précise vous sera envoyée le jour de la rentrée pour l'utilisation spécifique de la Messagerie Ecole directe et du Carnet de Correspondance Electronique.

Les documents comme le certificat de scolarité, le règlement intérieur des élèves et les bulletins scolaires sont consultables et imprimables sur Ecole directe dans « Espace document », ils doivent être conservés précieusement.

## **2. Informations :**

Le jour de la rentrée, de nouvelles circulaires seront distribuées et devront ensuite être remplies et remises en version papier au professeur principal dans un délai de 1 semaine : **Autorisation liée au droit à l'image, la fiche médicale.**

Les jeunes disposant de Plan d'Accompagnement Personnalisé (**PAP**) devront les apporter lors des journées administratives ou les remettre à leur professeur principal le jour de la rentrée.

Les jeunes ayant une aide humaine : AESH(=AVS) doivent faire parvenir **la notification de la MDA** (=MDPH) lors des journées administratives ou les remettre à leur professeur principal le jour de la rentrée.

Les jeunes qui bénéficient ou souhaitent avoir un Projet d'Accueil Individualisé (**PAI**) pour des raisons médicales sont invités à le fournir à M. Blachon le CPE de l'établissement dès que possible.

Tout changement de situation survenant en cours d'année (coordonnées, état civil etc.) doit être signalé dans les meilleurs délais. En début d'année une carte de Self est remise à chaque nouvel élève, elle permet d'accéder soit au self, soit à la cafeteria. Elle doit être régulièrement créditée à l'aide de l'application Ecole Directe. Pour la rentrée scolaire, la carte de self peut être approvisionnée par chèque (à donner au professeur principal ou à la comptabilité)

## **3. Tenues spécifiques :**

Le lycée professionnel les Portes de Chartreuse a pour objectif de préparer les jeunes à leurs futures obligations et environnements professionnels. Pour cela le port d'une tenue adaptée et spécifique selon la section de l'élève est quotidiennement exigé Pour la rentrée scolaire de septembre 2026, tous les élèves inscrits dans l'établissement l'an dernier devront se présenter au lycée avec la tenue spécifique propre à leur section.

Pour les nouveaux élèves et en fonction de la livraison de la tenue spécifique, un délai de 15 jours leur sera accordé pour être en règle. Conformément au point 1.7 du règlement intérieur, tout élève ne respectant pas ce point ne sera pas accepté en cours, il ira en permanence et/ou sera renvoyé chez lui pour aller se changer.

## **4. Formalités indispensables à effectuer et documents de rentrée**

Il est nécessaire que ces dernières soient effectuées le plus tôt possible pour que la rentrée de votre enfant se fasse dans les meilleures conditions au mois de septembre.

Merci d'aller sur le site internet de l'établissement où vous trouverez l'ensemble des informations

- La notice d'information sur **le Pass Région** qui permet d'obtenir des aides financières aux 1ers équipements et un crédit de 50 € pour l'achat de certaines fournitures scolaires (Tds et fichiers à usage unique)  
Pour les nouveaux élèves, la demande doit être faite avant les journées administratives qui auront lieu dans l'établissement les 3, 6 et 7 juillet 2026
- Les bons de commandes et liens internet pour l'achat des mallettes de couteaux, des tenues professionnelles, la veste de blazer pour les 2MRC ainsi que la tenue spécifique pour les 3 PM et les formations de la boulangerie, pâtisserie, choc
- La circulaire sur les tenues spécifiques exigées au lycée en 2026/2027 en fonction de la section de l'élève
- La liste des fournitures scolaires par classe à avoir dès le 1<sup>er</sup> jour de la rentrée
- Le règlement intérieur des élèves 2026/2027
- Les informations et le règlement intérieur de l'internat

Durant la semaine de la rentrée il faudra apporter au professeur principal les documents ci-dessous :

Une attestation d'assurance de votre enfant stipulant « sortie scolaire et extra-scolaire »

L'avis médical d'aptitude aux travaux réglementés signé par le médecin traitant de votre enfant (modèle de document sur le site internet).

Bien entendu l'ensemble des personnels administratifs et éducatifs de l'établissement restent disponibles pour répondre à vos questions soit par téléphone soit par mail.

Vous remerciant pour votre confiance et votre engagement à nos côtés.

Veillez agréer, l'expression de nos salutations respectueuses.

M. DEMURGER Bertrand  
Chef d'établissement